



*Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain
Gymnastique Rythmique et Baby-Gym*

Photo

FICHE D'INSCRIPTION (Saison 2022/2023)

GYMNASTE : Nom : M / F

Prénom : Club précédent :

Né(e) le : à Nationalité :

PARENTS : Mère : Mme

N° Rue

Code Postal Localité

Tél. domicile Portable

E-mail (**Obligatoire**).....

Père : M.

N° Rue

Code Postal Localité

Tél. domicile Portable

E-mail (**Obligatoire**).....

Attestation parentale

Je soussigné(e)/nous soussignés, autorise/autorisons mon/notre enfant
..... à participer aux activités organisées par le club des Edelweiss. Je m'engage/nous
nous engageons personnellement à assurer sa présence à tous les entraînements et aux compétitions dans
lesquelles il sera engagé.

Signature des parents : le :

Réservé Comité

Paiement : oui non total partiel

Acceptation Règlement intérieur : oui non

Autorisation publication images : oui non

Espèces le
Virement le

Fiche d'urgence : oui non

Questionnaire de santé / attestation : oui non

Chèque (s) n° :

Certificat médical : oui non

Photo : oui non

Réservé Entraîneurs

Catégorie :

Licence : oui non

Individuel : oui non Catégorie :

N° :



Les Edelweiss de Cosnes-et Romain Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

INSCRIPTION SAISON 2022/2023

Afin que votre inscription à l'association sportive «Les Edelweiss » soit complète et définitive,
merci de bien vouloir :

A/ Remplir et signer les documents suivants :

- La **feuille d'inscription** avec une **photo** d'identité **obligatoire** (veuillez mettre le nom et prénom de votre enfant au dos de celle-ci si elle n'est pas collée ou agrafée à la feuille d'inscription),
- Les **3 autorisations** (fiche d'urgence, publication d'images et acceptation du Règlement intérieur et du fonctionnement du club),
- Pour **les mineurs**, le **questionnaire de santé** et l'**attestation**. Si vous avez répondu **Oui** à l'une des questions, un **certificat médical** est **obligatoire**. Il doit être **daté de moins de 6 mois** et doit préciser l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique en **compétition**,
- Pour **les adultes**, un **certificat médical** est **obligatoire** pour l'obtention de la licence et doit dater **de moins d'1 an**. Celui-ci est exigé tous les 3 ans. Les deux années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un **questionnaire de santé** et donner au club une **attestation**, en lieu et place de fournir un certificat médical. **Cette mesure concerne uniquement les licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption.**

B/ Payer la cotisation :

- Par **chèque(s)** à l'ordre de «**Les Edelweiss**» (3 chèques pourront être établis et seront encaissés les 10 octobre 2022, 10 novembre 2022 et 10 décembre 2022),
- En **espèces**,
- Par **virement** sur le **compte** bancaire des **Edelweiss** (merci de joindre l'**avis d'opération**).

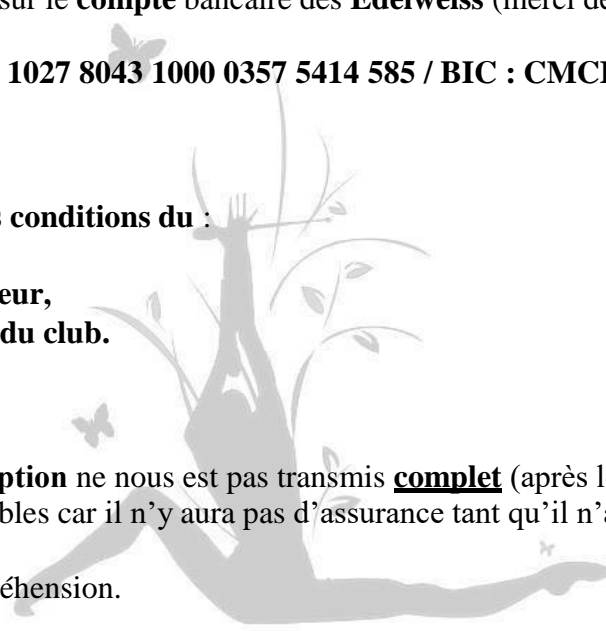
IBAN : FR76 1027 8043 1000 0357 5414 585 / BIC : CMCIFR2A

C/ Lire et accepter les conditions du :

- **Règlement intérieur,**
- **Fonctionnement du club.**

Si le **dossier d'inscription** ne nous est pas transmis **complet** (après les séances d'essai), les séances ne seront plus accessibles car il n'y aura pas d'assurance tant qu'il n'a pas de licence de la FFGym.

Merci de votre compréhension.





Les Edelweiss de Cosnes-et Romain Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

Destinée aux jeunes filles, la GR est un sport qui allie à la fois la danse et la manipulation d'engins ; il y en a 5 : la corde, le cerceau, le ballon, le ruban et les massues. C'est une discipline particulièrement attrayante où se développent souplesse, adresse, expression corporelle et sens esthétique. Le club des Edelweiss propose cette activité pour les fillettes à partir de 6 ans, il propose aussi pour les plus petits, de la baby gym à partir de 2 ans, de l'éveil gymnique à partir de 4 ans ainsi qu'un cours de bébé-parent à partir de 10 mois. Est proposé également un cours de cardio-boxe à partir de 14 ans.

FONCTIONNEMENT DU CLUB

ENFANTS ADMIS A PARTIR DE 10 MOIS

Pour les enfants inscrits en baby-gym, en éveil et en bébé-parent, ces derniers participent à une séance d'entraînement par semaine, de début septembre à fin juin (hors vacances scolaires). Pour les gymnastes en compétition, celles-ci s'entraînent au moins deux fois par semaine et ont des stages obligatoires pendant les vacances scolaires. Les plannings de stage seront transmis dès que possible. Merci de signaler aux entraîneurs, dès le début de la saison, toute absence connue lors des vacances scolaires. Les cours de cardio-boxe ont lieu de début septembre à mi-juillet (hors vacances scolaires).

Horaires d'entraînements :

Les horaires d'entraînements vous sont communiqués sur une feuille séparée. **Le planning reste sous réserve de modification** selon les autorisations de la municipalité et les disponibilités des salles. Vous serez informé de tout changement d'horaire dès que la réponse de la commune est connue.

Tarifs des cotisations :

Les gymnastes qui souhaitent faire de l'individuel devront s'acquitter d'un **supplément** relatif au paiement des engagements de chaque compétition à laquelle elles participeront.

Une réduction de 20 euros est accordée aux familles ayant 2 enfants inscrits au club et 40 euros pour 3 enfants inscrits au club.

Une réduction supplémentaire de 20 euros est appliquée pour les enfants habitant la commune de Cosnes-et-Romain.

Années d'âge	Catégories	Prix annuel
2021	Bébé-parent	160 €
2019/2020	Baby-gym 2-3 ans	160 €
2017/2018	Eveil 4-5 ans	165 €
2015/2016	Loisirs 6-7 ans	200 €
2014 et avant	Loisirs 8 ans et +	200 €
	CF2	240 €
	CF3	240 €
	TR 10-11 ans	250 €
	TFC 13 ans et moins	260 €
	TFA 13 ans et moins	310 €
	TR 15 ans et moins	240 €
	TFB 17 ans et moins	260 €
	TFA TC	310 €
	DUO NAT TC	270 €
	TR 18 ans et plus	250 €
14 ans et plus	TAE-BO	210 €
	INDIVIDUEL REGIONAL	+ 80 €
	INDIVIDUEL FEDERAL ET NATIONAL	+ 90 €

Compétitions :

Le club participe aux compétitions organisées par la Fédération Française de Gymnastique : Championnats Départementaux, Interdépartementaux, Régionaux (pour les catégories Régionales) et Championnat de France sur qualifications (pour les catégories Fédérales et Nationales).

Les déplacements à ces compétitions sont assurés par les parents. Les dates (3 à 4 suivant la catégorie) vous seront communiquées dès que possible, **merci d'en prendre note pour éviter les problèmes d'absentéisme. En cas d'indisponibilité (vacances, communion, voyage scolaire, etc...), merci d'en informer les entraîneurs dès que les dates de ces événements sont connues.**

Autres événements :

Les dates de l'Assemblée Générale, des activités annexes et du gala de fin d'année vous seront communiquées dès que possible.

Certificat médical :

Voir questionnaire de santé annexé au dossier d'inscription.

Assurance :

Vous la recevrez directement par e-mail de la FFGym.

La prise en charge par le club et la Fédération n'est effective qu'à partir du règlement de la cotisation, tout accident pouvant survenir avant celui-ci est à la charge des parents et de leur assurance personnelle. **Pour ces raisons, la période d'essai est donc limitée à 2 séances, au delà de ce délai, l'enfant ne pourra plus participer aux entraînements.**

Licences :

Les licences sont transmises à chaque licencié par e-mail. Veuillez donc noter **votre adresse électronique le plus lisiblement possible** sur la fiche d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire :

RICHARD Jennifer : 06 01 44 62 20 (Responsable technique et entraîneur)

E-mail : grcosnesetromain@gmail.com

Page Facebook du club : **Les Edelweiss de Cosnes et Romain**

Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com>



Les Edelweiss de Cosnes-et Romain

Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

REGLEMENT INTERIEUR 2022 – 2023

1- Administration

L'association les Edelweiss est une **association sans but lucratif**.

Le **Bureau Directeur** du Comité est formé par la Présidente, le Vice-Président, la Trésorière, la Secrétaire et leurs adjoints respectifs.

Tous les membres du Comité sont élus par l'Assemblée Générale.

2- L'Assemblée Générale

Chaque **adhérent** de l'Association les Edelweiss dispose d'un **droit de vote** à l'Assemblée Générale. Les adhérents sont invités à s'y présenter afin d'y voter les décisions annuelles :

- chaque adhésion vaut une voix ;
- le vote se fait à main levée ;
- les adhérents majeurs sont électeurs ;
- les adhérents mineurs seront représentés par l'un de leurs parent ou représentant légal.

L'Assemblée Générale du club se tient **une fois par an** pour :

- approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;
- faire les bilans sportif, financier et moral du club ;
- présenter le budget de l'année suivante ;
- nommer deux commissaires aux comptes pour une durée de 1 an ;
- renouveler le mandat des membres du Comité Directeur, s'il y a lieu ;
- voter l'adhésion (ou non) des nouveaux candidats au Comité Directeur, s'il y en a ;
- prolonger ou renouveler le Règlement Intérieur.

3- Inscriptions et tarifs

L'inscription se fait par la remise d'un **dossier complet**. **Tout dossier incomplet sous un délai de 15 jours sera refusé et les activités du club ne seront pas accessibles aux gymnastes non inscrites. Durant cette période, les gymnastes restent sous la responsabilité de leur représentant légal en cas d'accident.**

Pour les nouvelles inscriptions, deux séances d'essai gratuites sont proposées. **Pour des**

raisons de sécurité, le nombre d'inscriptions dans chaque catégorie est limité à la capacité d'accueil offerte par l'association les Edelweiss : une priorité est donnée aux gymnastes déjà inscrites la saison précédente, à condition que leur dossier soit déposé et/ou leur pré-inscription annoncée durant la période d'inscription.

Les tarifs sont établis selon le nombre d'heures d'entraînement à la semaine de la gymnaste. Ils sont révisés annuellement par le Comité Directeur en fonction des diverses charges auxquelles le club est soumis.

Aucun remboursement de cotisation ne sera accepté dans le cas d'arrêt en cours de saison, sauf cas exceptionnel dûment justifié, qui sera examiné par le Comité Directeur.

4- Entraînements et compétitions

Toutes les gymnastes du club s'entraînent pour un travail individuel et/ou en équipe, dont la composition est assurée par les entraîneurs. A la discrétion des entraîneurs, certaines gymnastes sont orientées vers des compétitions.

Les compétitions individuelles et en équipe sont réparties dans la saison suivant un planning révisé chaque année par le Comité Départemental, le Comité Régional et la Fédération Française de Gymnastique. **Les gymnastes s'engagent à suivre tous leurs entraînements, quels que soient leur résultat individuel ou d'équipe, qu'elles soient titularisées ou non dans l'ensemble.**

Les accompagnants n'assistent ni aux séances d'entraînement, ni aux stages, afin de ne pas perturber la concentration des entraîneurs et des gymnastes. Les vestiaires sont interdits d'accès aux personnes de sexe masculin par respect pour l'intimité des gymnastes.

L'entraînement des catégories compétitives a lieu durant les périodes scolaires aux jours et heures fixés. Il est cependant possible, en fonction des dates de compétitions qu'il y ait entraînement en période de vacances scolaires (obligatoire). La salle d'entraînement ne nous appartenant pas, l'association les Edelweiss ne peut être tenue responsable de l'annulation des entraînements lorsque les salles ne sont pas disponibles.

5- Responsabilités

Les entraîneurs et bénévoles montreront un comportement **exemplaire** en tous lieux. Il est notamment interdit de faire usage de substances **illicites** et d'abuser de consommations **alcoolisées**, en particulier en présence des gymnastes mineures. Tout manquement sera considéré comme une **faute grave**.

Il est demandé aux gymnastes d'arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement afin de commencer le cours à l'heure précise.

Toute absence ou maladie doit être signalée au plus tôt aux entraîneurs ou aux cadres. En cas d'absence prévisible (voyage

scolaire, communion, ...) il est impératif d'en communiquer les dates au plus tôt. Dès lors que leur médecin les autorise, il est fortement recommandé aux gymnastes blessées de venir assister (en tant que spectateur) aux entraînements de leur équipe.

La ponctualité, l'assiduité ainsi que le respect de toutes les gymnastes sont indispensables au bon fonctionnement des ensembles et à l'apprentissage des compositions gymniques.

Toutes absences répétées non justifiées ainsi que tous retards récurrents seront comptabilisés et pourront entraîner des sanctions.

Les gymnastes mineures doivent être accompagnées et récupérées (prévenir si retard) à la porte de la salle aux horaires prévus. **Les accompagnants ont la responsabilité de s'assurer de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable du club pour la prise en charge de leur enfant.**

La responsabilité du club est limitée aux tranches horaires déterminées pour chacun des groupes. Cette responsabilité n'est engagée qu'à la condition que l'enfant soit à jour de cotisation et ait été pris en charge par un entraîneur ou un responsable de l'Association présent sur place. Cela comprend les séances d'entraînement, les compétitions, stages et les activités organisées par le club.

Il est interdit de sortir de la salle d'entraînement durant les cours sauf autorisation spéciale et justifiée.

Le club ne peut être tenu responsable en cas de perte, dégradation ou vol d'effets personnels.

Les portables doivent rester éteints lors des entraînements.

Tout entraînement, toute compétition ou toute autre réunion au gymnase se terminent toujours par le rangement de la salle. Les déchets doivent être jetés dans les poubelles.

Rappel : pas de chaussures de ville, ni de tennis ou baskets sur les tapis

L'Association Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain étant en étroite collaboration avec la municipalité, nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les règles de stationnement sur le parking et de bien vouloir se garer sur les places prévues à cet effet. Le club ne pourra être tenu responsable en cas d'amende pour stationnement gênant.

6- Matériel et tenue

La tenue recommandée pour les entraînements est : justaucorps/legging, tee-shirt près du corps et demi-pointes (ou chaussettes). Les cheveux doivent être impérativement attachés.

Les chewing-gums sont strictement interdits pendant les entraînements.

Une bouteille d'eau est à prévoir pour placer à côté du praticable. Les sodas, jus ou autres sirops sont STRICTEMENT INTERDITS.

Le club met à disposition des gymnastes des engins d'entraînement de base (cordes, cerceaux, massues, ballons, rubans). Il est interdit de sortir ces équipements des lieux d'entraînement. Les engins ne sont pas non plus prêtés, sauf autorisation expresse du Comité.

7- Compétitions et gala

Même si l'enfant est en loisirs et ne se présente à aucune compétition officielle, il participera aux compétitions Access Gym et au gala de fin d'année.

Les gymnastes participant aux Access Gym devront être présentes aux rencontres Access Gym et gala pour des démonstrations.

Les ensembles doivent obligatoirement porter les justaucorps choisis par l'entraîneur et utiliser les engins d'équipe prêtés par le club. L'attention des gymnastes est attirée sur la fragilité des justaucorps et il leur est demandé d'en prendre grand soin.

Dans cette optique et également par mesure d'hygiène, il est demandé aux gymnastes participant aux compétitions de se procurer un body personnel à mettre sous le justaucorps du club.

8- Communication avec les familles

La page Facebook «Les Edelweiss de Cosnes et Romain» ainsi que le site <https://gr-cosnes-et-romain.com> permettent de se tenir informé de la vie du club et de ses événements. Ces informations sont à consulter régulièrement pour ne pas perdre de vue les détails essentiels d'organisation.

Pour respecter le cahier des charges de la FFG et pour le respect de l'environnement, l'émission de papier doit être réduite au maximum. En conséquence, **l'Association s'efforcera de communiquer un maximum d'informations par e-mail. Nous remercions les licenciés de veiller à tenir leur adresse active et signaler tout changement de coordonnées électroniques.**

La vie à l'Association les Edelweiss de Cosnes-et-Romain s'harmonise autour de valeurs simples : **la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des entraîneurs, de l'équipe administrative, des groupes travaillant dans une même salle et du matériel.**

Tout manque de respect ou de discipline peut entraîner une mise à pied provisoire ou définitive.



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain
Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

J'AI BIEN PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR ET JE L'ACCEPTÉ

OUI

NON

Nom et Prénom :

Parent(s) de l'enfant Nom et Prénom :

.....

Signature précédée de la mention manuscrite «**Lu et approuvé**»

.....

.....

Date :

J'AI BIEN PRIS CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT DU CLUB ET JE L'ACCEPTÉ

OU

NO

Nom et prénom :

Parent(s) de l'enfant Nom et Prénom :

Signature précédée de la mention manuscrite «**Lu et approuvé**»

.....

.....

Date :

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié majeur qui demande à la FFG le renouvellement de sa licence.

Quand l'utiliser ?

Le questionnaire est à utiliser **pendant les deux saisons** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple	Saison 2019/2020	Certificat médical
	Saison 2020/2021	Questionnaire + Attestation
	Saison 2021/2022	Questionnaire + Attestation
	Saison 2022/2023	Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

Durant les douze derniers mois	OUI	NON
① Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque inexpliquée ?		
② Avez-vous senti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
③ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
④ Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
⑤ Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
⑥ Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour	OUI	NON
⑦ Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou un raidissement suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
⑧ Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
⑨ Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal s'il est mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club, pour les saisons concernées - Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence.

Attestation
(Pour les majeurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à.....le.....

Signature

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club - Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.

Attestation
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant légal de l'enfant :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à.....le.....

Signature



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGES (Majeurs)

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

▪ Autorise :

- le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain»,
- la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et ses structures déconcentrées :

À prendre des photographies de moi et/ou me filmer dans le cadre des activités auxquelles je participe, organisées par le club de gymnastique, la FFGym ou ses structures déconcentrées ;

- Autorise le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» à utiliser et diffuser mon image sur les supports de communication suivants :
 - Page Facebook du club : Les Edelweiss de Cosnes et Romain ;
 - Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com> ;
 - Site internet de la commune de Cosnes-et-Romain : <https://mairie-cosnes.fr> ;
 - Bulletin d'informations de la Commune de Cosnes-et-Romain : Le Couarail ;
 - Application app.panneapocket.com dont est équipée la Mairie de Cosnes-et-Romain ;
 - Journal Le Républicain Lorrain - édition de Meurthe-et-Moselle Nord ;
 - Site internet du Républicain Lorrain : <https://republicain-lorrain.fr> ; édition de Longwy.
- Autorise la FFGym et ses structures déconcentrées à utiliser et diffuser mon image sur leur site internet, plateforme OTT, newsletter, applications, réseaux sociaux, magazines (notamment le gym mag) et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour ;
- Autorise le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain», la FFGym et ses structures déconcentrées :

À utiliser mon image, à cet effet, sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite
«Bon pour accord d'utilisation de l'image»

.....
.....



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGES (Mineurs)

Je soussigné/Nous soussignés :

Mère :
Père :

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Numéro de licence :

▪ Autorise/autorisons : le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain», la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et ses structures déconcentrées :

À prendre des photographies de mon enfant mineur et/ou le filmer dans le cadre des activités auxquelles il participe, organisées par le club de gymnastique, la FFGym ou ses structures déconcentrées ;

▪ Autorise/autorisons le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» à utiliser et diffuser l'image de mon enfant mineur sur les supports de communication suivants :

- Page Facebook du club : Les Edelweiss de Cosnes et Romain ;
- Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com> ;
- Site internet de la commune de Cosnes-et-Romain : <https://mairie-cosnes.fr> ;
- Bulletin d'informations de la Commune de Cosnes-et-Romain : Le Couarail ;
- Application app.panneaupocket.com dont est équipée la Mairie de Cosnes-et-Romain ;
- Journal Le Républicain Lorrain - édition de Meurthe-et-Moselle Nord ;
- Site internet du Républicain Lorrain : <https://republicain-lorrain.fr> ; édition de Longwy.

▪ Autorise/autorisons la FFGym et ses structures déconcentrées à utiliser et diffuser l'image de mon enfant mineur sur leur site internet, plateforme OTT, newsletter, applications, réseaux sociaux, magazines (notamment le gym mag) et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour ;

▪ Autorise/autorisons : le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain», la FFGym et ses structures déconcentrées :

À utiliser l'image de mon enfant mineur, à cet effet, sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Fait à, le

Signature du/des représentant/s légal/aux de l'enfant mineur précédée de la mention manuscrite «Bon pour accord d'utilisation de l'image».

.....
.....



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain
Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

AUTORISATION PARENTALE
FICHE D'URGENCE

Je soussigné(e)/nous soussignés,

Mère : Nom et Prénom :

Père : Nom et Prénom :

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (13 chiffres) :

- L'autorise/l'autorisons à participer, tout au long de la saison sportive 2022/2023 à toutes les activités organisées par le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain».

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte/nous acceptons que mon/notre enfant
soit hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise/nous autorisons les responsables du club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant.

Informations à caractère d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer «RAS»

Groupe sanguin :

Allergies :

.....

Contre-indications médicamenteuses :.....

.....

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

.....

Traitements réguliers :.....

.....

Directives médicales en cas d'urgence :

.....

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile des parents :

N° de téléphone du travail de la mère :

N° de mobile de la mère :

N° de téléphone du travail du père :

N° de mobile du père :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de prévenir les parents rapidement :.....

.....

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite «**lu et approuvé**».

.....

.....

PLANNING GR SAISON 2022-2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI (secteur petite enfance-petite salle)
<p>17h30-20h : TFATC (à partir de la saison ensemble)</p>	<p>17h15-19h45 : TFA 12-13</p> <p>17h30-20h : TFA TC (pour la saison indiv)</p>	<p>10h-11h30 : Loisirs 6-7 ans (selon inscriptions)</p> <p>13h-14h30 : Coupe formation</p> <p>14h-16h30 : TFC 13</p> <p>16h-18h : TR 10-11</p> <p>16h-18h30 : TFA 12-13</p> <p>18h-20h30 : TFA TC</p> <p>18h-20h: TR 18 et +</p>	<p>17h15-19h45 : TFC 13</p>	<p>17h-18h30 : Coupe formation</p> <p>17h30-19h30 : TR 10-11</p> <p>17h30-20h : TFA 12-13</p> <p>18h-20h30 : TFB 17</p> <p>18h-20h30 : Duo Nat TC</p>	<p>8h30-11h : TFA TC</p> <p>8h30-11h : TFB 17</p> <p>8h30-11h: Duo Nat TC</p> <p>13h30-15h : Loisirs 6-7 ans</p> <p>15h-16h30 : Loisirs 8 ans et +</p> <p>13h30-16h : TR 15 (à voir ?)</p> <p>13h30-15h30 : TR 18 et +</p>	<p>9h00-9h45 : Bébé-parent</p> <p>9h45-10h30 : Baby Gym 2ans (né en 2020)</p> <p>10h30-11h15: Baby Gym 3 ans (né en 2019)</p> <p>11h15-12h15: Eveil 4-5 ans</p>

TAE-BO : le dimanche matin de 10h à 11h

